

COMMUNE DE CREST-VOLAND (Savoie)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 20 mars 2026**

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué,
En exercice : 11 s'est réuni à la mairie de Crest-Voland, en séance publique, sous la présidence de monsieur
Présents : 11 GARDET Benjamin, Maire.
Absents : 00
Votants : 11 **Présents :** RAMBAUD Christophe, GARDET Benjamin, MOLLIER Christelle, BOURGEOIS-
ROMAIN Florent, SMILEVITCH Sophie Anne, PAPOZ Aurélie, BAIZET Jérémy, SOCQUET-
Date de la convocation : JUGLARD Magdalène, ROSSAT-MIGNOD Florian, LAGOZNY Romane, AINOZ Jean-Louis.
16/03/2026

Secrétaire : SOCQUET-JUGLARD Magdalène

Délibération 2026-03D03-02 – Election des adjoints au maire

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-7-1,

Vu la délibération du conseil municipal n°2026-03D04-02 fixant le nombre d'adjoints au maire à TROIS,

Monsieur le Maire rappelle que désormais, depuis la loi n°2022-444 du 21 mai 2025, les adjoints au maire sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Le vote a lieu au scrutin secret. Si après deux tours de scrutin, aucune n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a alors lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, l'élection est acquise au bénéfice de la liste dont les candidats ont la moyenne d'âge la plus élevée.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

- Election des adjoints au maire :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : **11**
- bulletins blancs ou nuls : **0**
- suffrages exprimés : **11**
- majorité absolue : **6**

A obtenu :

- **La Liste de Madame MOLLIER Christelle : 11 (onze) voix**

La liste conduite par Madame MOLLIER Christelle ayant obtenue la majorité absolue, sont proclamés adjoints au maire :

- **Madame Christelle MOLLIER, 1^{ère} adjointe au maire**
- **Monsieur Florent BOURGEOIS-ROMAIN, 2^{ème} adjoint au maire**
- **Madame Sophie-Anne SMILEVITCH, 3^{ème} adjointe au maire**

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Ainsi délibéré en séance, les jours mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme et exécutoire



Le Maire
GARDET Benjamin